



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'ISERE  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN  
Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil : 15  
En exercice : 15  
Qui ont délibéré : 11 + 2

### Séance du 11 mars 2024

Date d'affichage :  
Date de la convocation : 04 mars 2024

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture  
Le :

Et publication ou notification  
Le : .....

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à dix-neuf heures quarante minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents :** BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne —  
FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — NOIRET Hélène — PELERIN Yves — RODRIGUES  
BARBOSA Florent — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE Stéphanie

**Absent(s) excusé(s) :** MILLET Benoit — PARISSSE Thomas — TORRES Gaëlle

**Absent(s) :** JACQUIER Habiba

**Procuration(s) :** MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre — TORRES Gaëlle à CREBESSEGUES Étienne

**Secrétaire de séance :** CREBESSEGUES Étienne

### Délibération n° 2024 003

#### OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

L'assemblée délibérante approuve le compte administratif de l'exercice 2023 qui fait apparaître les résultats cumulés ci-dessous :

Pour la section de fonctionnement :

Excédent 2023 230 714.14 €

Pour la section d'investissement :

Déficit 2023 48 419.17 €

Monsieur le Maire présente ensuite les résultats à reporter sur 2023 suivants :

	<b>A</b> Résultat de clôture 2022	<b>B</b> Part affectée à l'investissement 2023	<b>C</b> Résultat 2023	<b>A - B + C =</b> Résultat de clôture 2023 à reporter en 2024
<b>FONCTIONNEMENT</b>	562 042.17 €	-	230 714.14 €	<b>792 756.31 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	207 545.01 €	-	- 48 419.17 €	<b>159 125.84 €</b>

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de clôture comme suit :

- Ligne 001 – Résultat Investissement reporté pour : 159 125.84 €
- Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour : 792 756.31 €

Après délibération le Conseil Municipal valide l'affectation des résultats 2024 présentés par le Maire.

Pour : 11 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire – Jean-Pierre BERTHELOT

